Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciacion et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
[illegible] Bassin près Conti, H & L No 4
[illegible] Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne,
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou
[illegible]
274 [illegible] Hagan.
27[illegible] [illegible]
27[illegible] [illegible]
2[illegible] [illegible]
2[illegible] [illegible]
[illegible]
31[illegible] [illegible]
[illegible] Champs-Elysées
[illegible] Grand.
[illegible] Carrollton

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUS. OERTLING ET AL. VS. LORENZ BROETER, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS, DIV. "A," No 83,901.

EN vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée [Gus Oertling et al vs Lorenz Broeter, dossier No 83 901, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1908 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1908, et adressé à Jos L. Onorato, encanteur, et en vertu d'un ordre supplémentaire daté le 7 février 1908 j'offrirai à vendre JEUDI, le 19 mars 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés foncières suivantes, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et avantages y attachés ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Galvez et Miro, désignés par les numéros trois et quatre, dans l'ilet No 22, sur un plan dressé par A. Jon D'Hémécourt le arpenteur, en juillet 1853, déposée en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville par acte daté le dix octobre de la même année, lesdits lots sont contigus et mesurant à savoir: Le lot No trois, vingt neuf pieds six pouces et le lot No quatre, vingt neuf pieds sept pouces de face à la rue Bienville, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Pour faciliter la vente, la propriété ci-dessus décrite a été divisée en deux lots, d'après l'arpentage de Geo de Armas voyer, daté le 3 février 1908 et ledits lots mesurant comme suit: Le lot A commence et à une distance de cinquante neuf pieds de l'encoignure des rues Bienville et Galvez, et mesurant trente six pieds trois pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A et mesurant vingt deux pieds dix pouces de face à la rue Bienville par une profondeur de cent huit pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations sur le lot A consistant d'un cottage double connu comme Nos 2928-10 rue Bienville, contenant cinq chambres de chaque côté.

Les améliorations consistant d'une bâtisse à un étage, maintenant occupée comme une pharmacie, et connue comme No 2101 rue du Canal, ainsi un petit cottage dans le fond et connu comme No 115 rue N. Johnson.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là dessus, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désigné par le numéro deux dans l'ilet vingt deux, sur un plan dressé par le défunt A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, par acte daté le 10 oct. 1853; ledit lot mesurant vingt neuf pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple connu comme No 2204 rue Bienville, contenant cinq ou six chambres et la petite bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un deux et trois ans, avec sept pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente, les billets devant porter toutes les clauses usuelles de vendeur, hypothèque etc., l'intérêt du mineur Lorenz Broeter devant être déposé dans les registres de la Cour. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au dessus et en plus de leur enchère les taxes de 1908, et déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à la date du passage des actes de vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant E. K. Skinner, notaire.

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de propriétés foncières,
Bureau 318 rue Baronne.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 19

I. B. Rennyson. I. B. Rennyson.

:o:

Dans l'affaire de la Succession de Geo. W. O'Connor,

No 79,678, Division E. Cour Civile de District.

EN vertu de et conformément à des ordres à moi adressé par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 13 décembre 1907; 16 janvier 1908; 21 janvier 1908 je procéderai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 27 février 1908, à midi, la propriété ci-après décrite: 37 actions du fond capital de la O'Connor & Co. Ltd. représenté par certificats 1 et 3; et

Trois certains lots de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 161 borné par les rues Julie, Camp, Magasins et St Joseph, désignés comme lots 6, 7 et 8, et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Julie par une profondeur de 127 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Sur les actions, comptant; sur les propriétés foncières un tiers ou plus ou le tout comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, représentée par billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date, garantis par toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908, la prime de l'assurance de la dat de l'adjudication et les frais de tous les certificats.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, notaire.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication avec

I. B. RENNYSON, Encanteur.
MM. Dart & Kernan Boatner & Manion, Henry G. McCall, avocats
2 fev—2 9 16 23 26 27

318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.]
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenua Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville e St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster,
614 Magasins et Walnut.
616 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
[illegible] et Ann.
[illegible] et Magnolia
[illegible] Jackson.
[illegible] Laurel.
[illegible] Carrollton

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve Gaspard Gregoire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,683—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eleonora Marceaux Menage, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. A. Calongne, avocat.
19 fév—19 24 29

Succession de Catherine Burke, veuve de F. M. Fisk, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,505—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William W. Fisk administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Louis Henry Burns, avocat. 19fév—19 23 28

Succession de Vve Jean Bruzeau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 82,701—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par E. P. E. Vinet, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas Louque, avocat.
19 fév—19 23 28

Succession de D. Wemar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 80,955—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Wemar, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Charles Rosen, avocat. 15 fév—15 19 24

Succession de August Tete.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84,441 —Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August J. Tete, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—C. L. Walker, avocat.
15 fév—15 19 24

Succession de Isaac Schwerin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 84,734—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Harriet Marks, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Jos. Leutenschneger, avocat.
14 fév—14 18 23

Succession de Mme Louise Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 84,055, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Joseph P. Schneider, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Robert Legier & Walter Gleason, avocats.
16 fév—16 20 25

W. R. Metzler.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en vertu de l'acte 124 de 1890.

Par ordre de la M. L. & T. R. R. and S. S. CO.

Pour le compte de qui cela peut concerner:

Un lot de pupitres d'école, chartes, ratelier pour musique, etc.

Vente au 312 rue Carondelet, vendredi 21 février à 11 heures a. m.

Conditions—Comptant.
W. R. METZLER, Encanteur.
9 fév—9 16 20 21

Friedrichs & Redersheimer.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé le 5 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Jacob Brown et femme No 25,459 et d'un ordre supplementaire de jugement lu et rendu en Cour ouverte le 17 avril 1907, le jugement signé en Cour ouverte le 17 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, je, Geo. G. Friedrichs, encanteur, en et pour la Paroisse d'Orléans vendra à l'enchère publique, MARDI, le 10 mars 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 17, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Walnut, Magasins et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Water par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
832-34 rue Commune.
18 fév—18 23—mars 1 8 10

Danziger & Tessier

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Terrain pour Bâtir à Alger.
(5ème District).
Coin des rues Jackson et Madison.

Succession de Charles B. Wolters et sa femme Johanna Heke.

No 69,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 25 février 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1908 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme partie des lots 1 et 2 dans l'ilet 151, borné par la rue Jackson (maintenant avenue Bliddell), Madison (maintenant avenue Brooklyn) les rues Hewer et Monroe (maintenant Tèche), ledit lot mesurant en mesure américaine 60 pieds 5 pouces de face à la rue Jackson par une profondeur et façade à la rue Madison de 64 pieds, le tout plus ou moins.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a un 1 et 2 ans, respectivement après la date de la vente et adjudication, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets faits et souscrits par l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et les taxes de cette année courante A. D. 1908 devant être assumées et payées par l'acquéreur, 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Martin S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 jan—25 26—fév 2 9 16 23 25

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU,
Propriétés Foncières,
[illegible]

[illegible] EST ST-PAUL,
[illegible] ?
[illegible]
[illegible] la Ville.
[illegible]
Membre des Navigation Royal Exchange.
P. O. Refer [illegible] Nouvelle-Orléans, Lte.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente de l'intérêt, etc., dans une succession.

J. Carlton vs George B. Rice.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 81,973—Entendu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur George B. Rice à et dans la succession de son défunt père George Rice, No 36,599 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Ladite succession se composant d'argents, d'actions, bons et billets, etc., ou les produits de ceux-ci dans les mains de Mme Marie Elizabeth Keller, veuve de George Rice, exécutrice testamentaire de ladite succession, et de la propriété immobilière ci dessous décrite dans l'inventaire de ladite succession, savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Calliope [autrefois Duplantier] Gaiennie [autrefois Barthélemew ou Clio] et Annonciation, ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Calliope et mesurant vingt trois pieds trois pouces de face à la rue Constance sur cent pieds de profondeur et façade à la rue Calliope, mesure anglaise, d'après un plan dressé par F. N. Tourné, déposé en l'étude de G. Rareshide.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite désignées par les Nos vingt trois, vingt quatre et vingt cinq, et mesurant chacun vingt trois pieds, trois pouces de face à la rue Constance par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Troisièmement—Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et carré d'ilet que la propriété premièrement décrite, désignés par les Nos vingt sept, vingt huit et vingt neuf sur un plan dressé par Joseph PILE, voyer, en date du 11 novembre 1888 déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. B. Marks, ancien notaire de cette ville. Le terrain No vingt sept mesure, mesure américaine, vingt quatre pieds, neuf pouces, cinq lignes de façade rue Calliope, sur cent seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et les terrains Nos vingt huit et vingt neuf mesurent chacun vingt quatre pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Calliope, sur une profondeur de cent vingt sept pieds, dix pouces, cinq lignes.

Quatrièmement—Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné comme terrain No Trente trois sur un plan déposé dans l'étude de O. de Armas ancien notaire de cette ville, comme plan No Six et mesurant vingt quatre pieds, neuf pouces, cinq lignes de face la rue Calliope sur cent vingt deux pieds et trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Cinquièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Magasins, Constance et Gaiennie, ledit lot mesurant en mesure américaine, vingt neuf pieds huit pouces, trois lignes de face à la rue Calliope sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur et vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond.

Sixièmement—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Premier District de cette ville dans l'ilet comprix par les rues Magasins, Erato, Gaiennie et Constance et décrits comme suit, à savoir: 1° Un certain lot de terre désigné par le numéro trois, sur un plan fait par A. Canning, architecte daté le 9me jour de juin 1858 déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure anglaise trente et un pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Magasins [ceci étant la profondeur du lot No Dix] et commençant au bout du fond, et le plus près de la rue Gaiennie du lot No Dix et mesurant vers la rue Erato sur une ligne parallèle avec la rue Magasin quarante sept pieds onze pouces entre lignes sur une profondeur vers la rue Constance de cinquante neuf pieds neuf pouces; lesquelles dites portions A et B sont contigues et joignent avec ledit lot No trois ci-dessus décrit et maintenant formant partie dudit local connu par le No municipal 318 rue Magasine.

Septièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Robin, Terpsichore [autrefois Bassin] et Magnain, désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien voyer, le 24 février 1849, déposé comme plan No cinquante deux en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente pieds neuf pouces un et quatre cinquièmes de ligne de face à la rue Constance par cent seize pieds neuf pouces six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, et est borné sur le côté le plus près de la rue Robin par une allée de six pieds de largeur en commun avec le même et d'autres terrains.

Huitièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Rousseau St Thomas (autrefois Fulton) et St André, désigné par le No trois sur un plan dressé par Kennell et Weimer le 25 mai 1848 et déposé dans le Bureau de l'enregistreur de la Paroisse de Jefferson, ledit lot mesurant, en mesure américaine, trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Ste Marie sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq et demi lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et est une subdivision d'un certain lot de terre désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Jos Pilié, le 17 février 1823 et déposé en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville.

Neuvièmement—Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No quinze de l'ilet No quarante cinq borné par les rues Marengo, Colisée, Milan et Perrier, d'après un plan annexé à un acte de vente de Holen à Rienbeck, passé pardevant Theodore Guyol, notaire en cette ville le 11me jour de mars 1868; lesdits lots mesurant d'après ledit plan vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Andrew Collins, avocat pour le demandeur.
31 jan—31—fév 1 7 14 21 28—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de jolis meubles de maison, etc.

Joseph Levy vs Mme L. A. Miller, femme de Wm J. Devine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83 411—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par [illegible] à rendre à l'on[illegible]
[illegible]
Tech & Ingram [illegible]
[illegible]
15fév—13 18 [illegible]

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District

2 déc—dim mar jeu—

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871 ..... $8,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872 ..... $1 649 739

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune

DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLEANS:
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA
CLARENCE F. LOW, secrétaire Résident. J. G. PEPPER, Assistant Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député Assistant Secrétaire.
9 avril—1an—jeu dim mar

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAHS, Secrétaire.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. B. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

Capital Comptant	$ 500 000 00
Actif	$1,120,472 60
Surplus Net	$ 223 440 07
Surplus aux Détenteurs de Polices	$ 723,440 07

3 jan—1an

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER,
613 ..... RUE ROYALE 613
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter [illegible] par vous-même du bas prix de mes marchandises dont [illegible] concurrence.
Les ordres de la campagne [illegible]
PHONE MAIN 4369.

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.

A. M. HILL,
635 rue du Canal.

le sept—

Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que

Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues, Bijouterie Artistique, Orfévrerie d'Argent Massif et Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Cannes à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal Taillé chez

WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet.